

Compte-rendu Conseil Municipal du 23 juin 2020

Sous la présidence de Stéphane Ledru, Maire

Etaient présents : Mmes Bécue, Belhachemi, Esnault, Pichard, Rapicault et Toutin, Ms, Artaud, Buon, Clément, Deshayes, Esnault, Jodeau, Leman, Sangleboeuf.

Le Conseil Municipal commence en l'absence de Ms Jodeau et Leman, excusés.

Monsieur Jodeau donne procuration à Stéphane Esnault

Monsieur Leman donne procuration à Stéphane Ledru

1. Proposition pour la commission des Impôts (CCID) :

La Commission Communale des Impôts Directs comprend 7 membres :

-le maire ou l'adjoint délégué, président

-et six commissaires

Le conseil municipal établit une liste de propositions comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants :

Au titre de la taxe d'habitation :

Denis Clément

Adeline Pichard

Marc Toutin

Margaux Belhachemi

Maurice Buon

Stéphane Petit

Stéphane Girard

Vlassia Daguene

Roger Jacob

Stéphane Esnault

Maurice Buon

Mélanie Rapicault

Au titre de la taxe foncière :

Didier Emonnet

Richard Cadaouen-Renou

André Duval

Maude Bécue

Maryvonne Perrichot

Jérôme Artaud

Au titre de la CET :

Sébastien Desiles

Jean-Pierre Guirouard-Aizé

Mathieu Froger

Monsieur Burin (Sasso)

Eric Chauvin

Monsieur Lochet (Racine Elagage)

Vote à l'unanimité.

2. Proposition pour la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT)

Le Conseil Municipal procède à l'élection, en application de l'article L2121-33 du CGCT de son représentant au sein de la CLECT instaurée par l'organe délibérant de l'EPCI à fiscalité propre unique auquel elle appartient, la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien.

Denis Clément est élu représentant au sein de la CLECT.

Vote à l'unanimité.

3. Constatation d'extinction de créance suite à une procédure de liquidation judiciaire

Par mail du 11 juin 2020, la trésorière a informé la commune d'une procédure de liquidation judiciaire avec clôture pour insuffisance d'actif depuis le 19/12/2019.

Le juge a prononcé l'effacement de la dette qui s'impose à la collectivité créancière qui est tenue de le constater.

La trésorière sollicite l'adoption d'une délibération constatant l'effacement de la dette du débiteur d'un montant total de 2500.00€ à émettre au compte 6542 – Créances éteintes.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir constater l'effacement de cette dette de 2500.00€.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'effacement de la dette de 2500 €.

Arrivée de Mrs Leman et Jodeau qui prennent part à la séance du Conseil.

4. Proposition pour la commission d'appel d'offres (CAO)

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité :

3 membres titulaires : Stéphane Esnault, Denis Clément et Maurice Buon

3 membres suppléants : Mélanie Rapicault, David Deshayes et Lucas Leman

5. Commission de délégation de service public

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité :

3 membres titulaires Mélanie Rapicault, Denis Clément et Maurice Buon

3 membres suppléants : Stéphane Esnault, David Deshayes et Nicolas Jodeau

6. Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux des taxes directes pour 2020.

Taxe Foncière	10.87%
Taxe foncière (non bâti)	32.90%

7. Vote du budget Commune et Assainissement 2020

Après examen des propositions des dépenses et recettes et en avoir délibéré le conseil Municipal

Adopte le budget général:

Section d'investissement arrêté en recettes et dépenses à 350 135.28€

Section de fonctionnement arrêté en recettes et dépenses à 732 095.63€

Adopte le budget assainissement

Section d'investissement arrêté en recettes et dépenses à 10 125.10 €
Section d'exploitation arrêté en recettes et dépenses à 9665.57 €

8. Achat d'un camion

Le camion de la commune, dont la 1^{ère} mise en circulation date de novembre 1990, a passé son contrôle technique le 21 février dernier. Des défaillances majeures ont été décelées. Les réparations ont été évaluées trop importantes pour le remettre en circulation.

Le Conseil Municipal a la possibilité d'acquérir un nouveau camion PEUGEOT BOXER benne de 2002 pour 6 700 € TTC auprès de Mr Guillard.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide d'acquérir auprès de Mr Guillard un camion benne PEUGEOT BOXER pour un montant TTC de 6 700.00€

Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

L'achat est prévu au compte 2182.

Divers

La Commission travaux se réunira le 7/07 à 19h30.

La Commission Vie scolaire se réunira le 1/07 à 19h30

La Commission Vie Sociale et associative et Environnement et vie du village se réuniront vendredi 26 juin à 18h.

Une visite des locaux communaux est prévue samedi 27 juin.

Fin du conseil : 21h27

Prochain C.M : vendredi 10 juillet à 19h